

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Monastir**  
***Faculté de Médecine Dentaire de Monastir***

***Communiqué***  
***Mastère d'Orthodontie Préventive et Interceptive***

La Faculté de Médecine Dentaire de Monastir est habilitée à délivrer un mastère professionnel en médecine dentaire, en Orthodontie Préventive et Interceptive . Ce mastère vise à approfondir les connaissances des médecins dentistes ou des médecins en vue d'une meilleure maîtrise de ces domaines dans leur pratique quotidienne.

L'autorisation d'inscription est accordée, sur présentation d'un dossier, aux docteurs en médecine dentaire ou en médecine. Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

- une demande d'inscription au nom du Doyen de la faculté (formulaire à retirer auprès du service de la scolarité);
- une photo d'identité récente;
- deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat;
- un curriculum vitae;
- une copie certifiée conforme du diplôme;
- un relevé détaillé des notes obtenues au cours de la scolarité.

La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au 25 aout 2010, soit au bureau d'ordre de la faculté, soit par voie postale (le cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération.

La sélection des candidats se fera par la commission en vigueur le 30 aout 2010 à la Faculté de Médecine Dentaire de Monastir.

Le Doyen

Pr. Abdellatif Abid